

## BACHELOR RESPONSABLE DE ZONE IMPORT EXPORT EN ALTERNANCE

*titre certifié RNCP de niveau 6*

*(contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)*



RNCP 36640 - ass.educative Salle St Louis Barbe - Date d'enregistrement : 01/07/2022

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Développer le potentiel commercial international sur sa zone
- ✓ Mettre en œuvre la stratégie de développement international sur sa zone.
- ✓ Manager l'administration des achats et des ventes à l'international.
- ✓ Piloter l'activité internationale de sa zone dans une démarche responsable.

### CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

#### Développer le potentiel commercial international sur sa zone

Management stratégique  
Stratégie de développement international  
Communication sociale et collaborative  
Conduite d'un projet export 1  
Stratégie d'un achat et sourcing

#### Mettre en œuvre la stratégie de développement sur sa zone

Droit des affaires  
Conduite d'un projet export 2  
Négociation internationale  
Management interculturel  
Anglais des affaires  
Langue B

#### Manager l'administration des achats et des ventes à l'international

Management de l'ADA-ADV  
Conduite d'un projet export 3  
Supply chain management  
Gestion des bases de données

#### Piloter l'activité internationale de sa zone dans une démarche responsable

Enjeux géopolitiques  
Conférences  
RSE  
Gestion de projet  
Analyse financière  
Gestion prévisionnelles

### METHODES MOBILISEES

(Cours en présentiel)

Exposé, conférence, cours magistraux, mise en situation, étude de cas  
Conduite de projet  
Classe inversée

### MODALITE D'EVALUATION

- Contrôle continu des connaissances par des cas pratiques et des travaux réalisés en conduit de projet, oraux individuels de langues, partiels écrits et oraux,
- Les softkills sont évalués en entreprise. Les compétences et les connaissances et activités du référentiel sont évalués au campus.
- Rapport d'activité professionnelle et soutenance

### Débouchés professionnels :

- Responsable de zone import-export
- Chef de produit à l'international
- Acheteur international
- Responsable commercial import-export

### Secteurs d'activités :

Toute entreprise ayant un service import-export.

### PRÉREQUIS

- Détenir un BTS Commerce International ou formation Bac+2 équivalente
- Être titulaire d'un diplôme européen attestant de l'obtention de 120 crédits ECTS (possibilité de suivre des modules de mise à niveau en commerce international)

### CONDITION D'ADMISSION

- Sélection sur dossier, entretien de motivation et tests.
- Inscription définitive assujettie à la signature du contrat.

### DÉLAI ACCÈS

- Inscriptions de février à septembre.
- Début de la formation : Septembre
- Fin de la formation : Septembre de l'année suivante

### DURÉE DE LA FORMATION : 500h

### RYTHME DE L'ALTERNANCE

- 510 h de cours en centre de formation
- 1250 h en entreprise (à titre indicatif)

### SUITE DE PARCOURS ET PASSERELLES

- Intégration en Master Universitaire, en école spécialisée ou école de commerce (en partenariat avec l'EMCI Saint-Etienne)
- Au cours de la 1ère année de formation, entre septembre et décembre, il est possible de se réorienter vers une autre formation dispensée par le CFA. Conditionnée par le nombre de places disponibles, cette intégration sera validée après un entretien avec le responsable de la formation visée et l'étude de votre dossier
- Niveau de sortie : 6

### EQUIVALENCE ECTS

60 ECTS une fois le diplôme validé  
Niveau de sortie : 6 (Bac+3)

### TAUX DE RÉUSSITE

80 % de réussite promotion 2023

### Tarifs

Formation gratuite pour l'apprenti.e (prise en charge par les OPCO) L'apprenti.e est rémunéré.e selon son âge et son niveau de formation Coût contrat sur 12 mois : 6 507 euros HT

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au : 01-60-56-59-59

Par mail : [info.campus@institutionsaintaspais.fr](mailto:info.campus@institutionsaintaspais.fr)

Mise à jour : Mai 2024

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sous réserve que la situation de santé de la personne soit stabilisée, de l'absence de contre-indications à l'exercice de la profession et dans la limite d'aménagements raisonnables (loi du 11 février 2005)

Pour plus d'informations : contacter notre référent handicap : [j.rubalec@institutionsaintaspais.fr](mailto:j.rubalec@institutionsaintaspais.fr)

